

LA

# LETTRE DU MAIRE

Mardi 7 juillet 2020

Madame, monsieur,

## L'épidémie liée au coronavirus est toujours là.

La COVID-19 circule toujours dans de nombreuses régions et chaque jour, de nouveaux "clusters" sont identifiés. Les autorités de santé appellent à la plus grande vigilance, afin de respecter les gestes barrières et d'**éviter de créer les conditions d'une deuxième vague de contamination** dans les prochains mois.



A l'image de notre pays, **la ville de Trappes a payé un lourd tribut**. De nombreuses familles ont été endeuillées. **Nous avons donc le devoir de participer tous ensemble à la lutte contre l'épidémie**, dans notre organisation collective (transports en commun, écoles, entreprises...) comme dans nos comportements quotidiens.

Parmi les mesures qui permettront d'enrayer durablement la diffusion du virus, la plus efficace consiste à tester massivement la population pour dépister la COVID-19 et limiter ainsi l'apparition de nouveaux foyers de contamination.

Je m'étais engagé à faciliter ces campagnes de dépistage au sein de notre commune, pour permettre à ceux qui le souhaitent de bénéficier d'un test gratuit dans les plus brefs délais.

J'ai donc contacté l'Agence régionale de santé, dès mon élection, pour demander l'organisation rapide d'une journée de test virologique par prélèvement nasal sur notre commune.

**J'ai le plaisir de vous annoncer que ma demande a reçu une réponse positive** et qu'une première journée de test sera organisée le :

**Samedi 11 juillet de 10h à 16h**  
**Place des Merisiers** (devant le commissariat)

Le test virologique permettra de détecter si vous êtes porteur du virus au moment où vous l'effectuez.

Par ailleurs, l'Agence régionale de santé m'a confirmé le fait que **tous les habitants de Trappes recevront dans les prochaines semaines, par courrier ou par mail, un bon de prescription pour un test de dépistage de la COVID-19**. Il vous permettra de bénéficier, pour vous-même ainsi que pour tous les membres de votre foyer (adultes et enfants de plus de 10 ans), d'un test virologique réalisé par prélèvement nasal et d'un test sérologique par prélèvement sanguin, tous deux **pris en charge à 100% et sans avance de frais par l'Assurance maladie**.

Le test sérologique permettra de déterminer si vous avez été, au cours des semaines précédentes, en contact avec le virus et de dater plus précisément la période au cours de laquelle vous l'avez contracté.

Cette mesure n'est que le premier des efforts que mon équipe et moi avons entrepris pour améliorer les conditions de prises en charge des besoins des Trappistes en matière de santé.

Tout en profitant de l'été qui a commencé, je vous invite à la prudence en continuant à respecter les gestes barrières.

Je vous prie de croire, madame, monsieur en mon engagement dévoué.

Ali RABEH

Maire de Trappes